



AFP Economie

Mardi 27 Octobre 2009 - 12:46 - Heure Paris (420 mots)

Automobile-énergie-gaz-transport

Les ventes de véhicules GPL progressent fortement depuis le début de l'année

PARIS, 27 oct 2009 (AFP) - Les ventes de véhicules neufs fonctionnant au GPL (gaz de pétrole liquéfié) ont plus que décuplé sur les neuf premiers mois de l'année 2009, dopées par la prime à la casse et le bonus écologique, a annoncé mardi le Comité français du butane et du propane (CFBP).

Entre janvier et septembre 2009, 11.387 véhicules neufs fonctionnant au GPL ont été immatriculés en France, contre 1.051 seulement sur la même période de 2008.

Les ventes ont été notamment soutenues par l'effet du bonus écologique (2.000 euros pour les particuliers) et de la prime à la casse (1.000 euros), a expliqué Joël Pedessac, président du CFBP, au cours d'une conférence de presse.

Selon le CFBP, le marché pourrait atteindre cette année son plus haut niveau depuis le début des années 2000, avec l'arrivée de près de 20.000 véhicules GPL. Pour l'ensemble de 2009, le Comité prévoit en effet 17.400 ventes de véhicules neufs et la transformation de 2.000 véhicules essence en véhicules GPL.

Le marché des véhicules GPL a fortement reculé depuis un changement de réglementation intervenu à la suite de l'explosion d'un véhicule GPL dans un parking souterrain en janvier 1999 à Vénissieux (Rhône).

En 1998, au plus haut du marché, on comptait 26.100 ventes de véhicules neufs et 27.000 transformation de véhicules essence.

Dans le cadre de la mise en place de la taxe carbone, le GPL sera moins taxé que les autres carburants car il émet relativement moins de CO₂, a aussi indiqué M. Pedessac lors de la conférence de presse.

Le GPL devrait ainsi être taxé à hauteur de 3,5 centimes par litre, contre 4,9 centimes pour l'essence et 5,4 centimes pour le gazole.

Bénéficiant d'une fiscalité avantageuse, le litre de GPL coûtait 67 centimes d'euro en France en moyenne la semaine dernière (contre 1,26 euro pour le super sans plomb 95 et 1,05 euro pour le gazole). Un véhicule roulant au GPL consomme cependant 15 à 20% de plus qu'un véhicule à essence et 40 à 50% plus qu'un véhicule au gazole.

aag/cch/spi

Tous droits réservés : ©AFP Economie

3C7F25DD5DB06202439309921000E1923AB12F8209C023882BC7690